

Soutien aux projets en lien avec l'accessibilité pour tous

Nous avons sélectionné pour vous un éventail de possibilités pour soutenir vos projets d'accessibilité (fondations, mécénat, prix ...).

Cette fiche n'est pas exhaustive, il convient de se rapprocher de chaque organisme pour la mise à jour des informations.

1/Observatoire des aides aux entreprises

Service public en ligne, le portail www.aides-entreprises.fr de l'Institut Supérieur des Métiers offre un accès gratuit à l'ensemble des dispositifs d'aide proposés par l'Etat, l'Europe et les collectivités territoriales mobilisables par les entreprises quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité.

Ce moteur de recherche propose aux entreprises, aux porteurs de projet et aux acteurs de l'accompagnement de retrouver eux-mêmes les aides les plus adaptées en croisant trois critères :

- La commune d'implantation de l'entreprise ;
- Le profil de l'activité dont les entreprises de l'hôtellerie-restauration-tourisme
- Le projet de l'entreprise à sélectionner au sein de 8 grandes catégories parmi lesquelles création-reprise, emploi-formation, développement durable, investissements matériels et immobiliers

2/ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, établissement public, sous la tutelle du Ministère du Tourisme a pour mission de favoriser l'accès aux vacances du plus grand nombre, grâce à l'émission et à la distribution du Chèque-Vacances et de ses programmes d'action sociale.

Deux axes d'intervention : les aides à la personne et l'aide au patrimoine du tourisme social

- Aide aux projets de vacances : l'ANCV s'appuie sur un réseau de 64 partenaires, principalement des grandes associations caritatives, de l'action sociale et médico-sociale, de l'animation socio-culturelle, ou spécialisées sur le champ des vacances, telles que le Secours Populaire Français, la Croix-Rouge française, les Restaurants du Cœur, Léo Lagrange, Vacances Ouvertes, Aides, Association des Paralysés de France, etc. Les aides sont versées sous forme de chèque vacances et permettent le financement de séjours d'au moins 4 nuits consécutives des personnes en situation de fragilité (économique et/ou sociale). L'ANCV apporte son expertise, ses compétences en ingénierie sociale et des financements à ses partenaires.
- Programmes Seniors en Vacances : un programme dédié aux personnes âgées, 150 destinations sur toute la France, une aide de l'ANCV sous conditions de ressources

- Bourse Solidarité Vacances : Une offre de séjour à des tarifs solidaires dédiée aux partenaires de l'ANCV
- Programme d'aide aux équipements touristiques à vocation sociale : l'ANCV soutient les équipements de tourisme dont l'engagement social est avéré par une politique tarifaire différenciée, par l'accueil des personnes fragiles ou en situation de handicap. Les aides portent sur des programmes de rénovation, de réhabilitation et particulièrement ceux permettant l'accessibilité des personnes pour les personnes en situation de handicap (obtention du label Tourisme & Handicap).

Le programme permet d'accompagner prioritairement les projets contribuant à l'aménagement du territoire soutenus par les collectivités territoriales.

L'équipement doit : être conventionné Chèque-vacances, être ouvert à tout public durant les périodes d'ouverture, justifier de sa mission et de ses actions en faveur des publics à revenus modestes, en situation sociale difficile ou en situation de handicap, s'engager dans le programme Bourse Solidarité Vacances.

Le montant de l'aide est limité à 15% du montant de l'investissement éligible avec un plafond de 120 000 euros, 20% et 160 000 euros pour les investissements significatifs liés à l'accessibilité. Les deux parties seront liées par une convention pour une durée de cinq ans.

www.ancv.com

3/ Trophées et prix

Prix Patrimoines pour tous

Dans le cadre de sa politique de démocratisation culturelle, le ministère de la Culture et de la communication organise annuellement le prix Patrimoines pour tous qui récompense une démarche d'excellence en matière d'accessibilité (tout handicap confondu).

Ce prix concerne les lieux patrimoniaux à savoir deux catégories :

- Les établissements patrimoniaux relevant des collectivités territoriales (Musées de France, Villes et Pays d'Art et d'Histoire...).
 - Les établissements patrimoniaux relevant du Ministère de la Culture et de la Communication.
- Pour cette catégorie le prix est la remise d'une somme de 50 000€ à un ou plusieurs lauréats.
- Pour cette catégorie le prix distinguera un musée national (de statut EP ou SCN), un monument national, un service à compétence nationale « archives nationales ». le prix est honorifique sans dotation financière.
- Plusieurs critères seront particulièrement regardés par le jury : l'existence d'une démarche globale d'accessibilité au sein de l'établissement (accessibilité du cadre bâti et des offres culturelles pour les quatre déficiences), des prestations favorisant la mixité des publics, l'existence de partenariats avec les associations

représentatives de personnes en situation de handicap, des parcours encourageant l'autonomie de la personne en situation de handicap, la sensibilisation et la formation de tous les personnels...

Contact Ministère de la Culture et de la communication / Direction des Patrimoines

francoise.brezet@culture.gouv.fr

01 40 15 78 14

Prix européen du musée de l'année

Chaque année le Forum du Musée Européen remet deux prix à des musées qui contribuent au développement de l'héritage culturel européen et font preuve d'innovation, de créativité et d'amélioration de la qualité pour les visiteurs – Prix européen du musée de l'année et Prix du musée du Conseil de l'Europe.

www.europeanmuseumforum.info

5/Admical

Admical Carrefour du mécénat d'entreprise est une association fondée en 1979 pour promouvoir le mécénat d'entreprise.

Il y a différents critères d'éligibilité au mécénat : être d'intérêt général, avoir une lucrativité accessoire (activité majoritairement non commerciale, avoir une gestion désintéressée (pas de rémunération des dirigeants, c'est-à-dire des membres du Conseil d'Administration, tous les fonds doivent être réinvestis dans l'activité), avoir une utilité sociale, ne pas bénéficier à un cercle restreint de personnes.

Généralement les mécènes soutiennent des projets à plus ou moins long terme (environ entre 1 et 3 ans).

Admical propose plusieurs outils qui permettent de professionnaliser la recherche de mécènes:

- La formation "Mécénat d'entreprise : mode d'emploi" (programme et les prochaines dates [ici](#))
- Le Répertoire du mécénat d'entreprise, présente les politiques de mécénat des entreprises mécènes françaises. Il est conçu comme un annuaire, avec les coordonnées des entreprises et des personnes responsables du mécénat, et des index pour retrouver les entreprises mécènes de chaque domaine.

Il référence également toutes les ressources sur le mécénat existantes (centres de ressources, formations, bibliographie...) Il est disponible sur le site internet d'Admical.

<http://admical.org/>

Téléphone : 01 42 55 20 01

6/ Association française des Fundraisers (AFF)

L'Association Française des Fundraisers (AFF) est une association dédiée aux professionnels de la collecte de fonds. Depuis plus de 20 ans, et dans le respect d'une déontologie qui lui tient à cœur, l'association a pour but de former et d'informer les fundraisers en leur permettant d'accéder à un réseau de professionnels impliqués.

L'AFF est aujourd'hui le premier organisme de formation agréé pour les métiers du fundraising en France. Tous les secteurs de l'intérêt général sont concernés par son action : solidarité, enseignement supérieur, recherche, environnement, culture, confessionnel, collectivités...

Les fundraisers sont mobilisateurs de solidarité, acteurs du changement : en les accompagnant dans leur engagement, l'AFF favorise le développement de la philanthropie et de la solidarité en France.

<https://www.fundraisers.fr/>

7/ Commeon (anciennement Culture Time)

Commeon est un portail de mécénat participatif qui permet aux établissements culturels de faire appel aux dons des individus pour la mise en place de leurs projets.

Théâtres, musées, monuments, opéras, salles de concerts, fonds de dotations ... autant d'établissements concernés par la démarche.

La sélection des projets et l'accompagnement des professionnels est assurée par Commeon (accompagnement en stratégie, fidélisation des publics ...)

<https://www.commeon.com/fr>

8/ Dartagnans

Dartagnans une plateforme de financement participatif exclusivement dédiée au rayonnement et à la préservation de la culture en France.

L'ambition de Dartagnans est double : aider les acteurs de la culture à trouver des financements grâce au mécénat 2.0 (dons en ligne) et leur permettre de se moderniser en « apportant du numérique dans de l'historique » afin de développer des nouveaux publics.

Bien plus qu'une plateforme, une communauté et un responsable de projet vous attendent chez Dartagnans pour vous aider à développer votre stratégie de communication et de mécénat.

<https://dartagnans.fr/fr/home/index>

01 88 32 71 52

9/ Fondations

Fondation RATP

La Fondation groupe RATP soutient des associations et différents acteurs de la société civile portant des projets placés sous le signe du respect et de la mobilité, partout où le groupe RATP est présent.

Depuis sa création en 1995, plus de 1 240 projets pour 1 360 000 bénéficiaires ont été soutenus, dont certains sont portés par des salariés du groupe RATP.

La fondation intervient dans trois domaines : égalité des chances, accès à la culture et à l'éducation, lien et entraide.

Dans ce cadre, de nombreuses associations ont été ainsi soutenues, en cohérence avec la politique d'accessibilité de la RATP, telles que Alter Autisme (accompagnement d'enfants autistes en milieu ordinaire), Laplaj'h de Nathalie (activités ludo-aquatiques adaptées à des personnes atteintes de handicaps d'origine diverses), HandiChiens (Education de chiens pour aider à la vie quotidienne des handicapés) ou le Cerep avec le projet Tice ta Toile (pratiques pédagogiques susceptibles d'atténuer les troubles d'adolescents en situation de handicap psychique).

<https://www.fondationgrouperatp.fr/>

Fondation SNCF

L'un des thèmes de son programme "Vivre ensemble en partageant nos différences", concerne la mixité entre personnes valides et personnes en situation de handicap. Les associations peuvent soumettre une action dans le cadre d'un appel à projets national annuel ou auprès d'un correspondant de la Fondation SNCF pour le mécénat régional.

www.fondation-sncf.org

fondation@sncf.fr

Fondation EDF

Le projet dans le cadre du mécénat doit concerner une activité d'intérêt général qui n'a pas de caractère lucratif et commercial, le projet doit être collectif

Trois axes sont soutenus par la fondation :

- Solidarité : renforcement du lien social, du vivre-ensemble et de la citoyenneté, insertion sociale des publics en difficulté -notamment des jeunes- ; actions solidaires de prévention des différentes formes d'exclusion y compris celles liées au handicap physique, lutte contre la précarité, contribution au bien être, à la santé et à la recherche médicale

- Environnement : protection des espaces naturels fragiles, conservation de la faune et de la flore ; sensibilisation et éducation à l'environnement, découverte des écosystèmes de la planète ; familiarisation aux démarches scientifiques ; encouragement au développement respectueux des hommes et des territoires.
- Science et partage des savoirs: partage de la connaissance et de la création, valorisation des pratiques culturelles ouvertes aux jeunes générations, donner à tous les publics des clefs de compréhension sur les richesses des sociétés d'hier et d'aujourd'hui pour favoriser la cohésion sociale et préparer l'avenir.

www.fondation.edf.com

Fondation de France

La fondation soutient différent projet autour de la vie sociale et la citoyenneté des personnes handicapées logement, transport, participation à la vie associative ou politique en passant par l'emploi et les loisirs... Tous les domaines peuvent être pris en considération, pour ce qui ne relève pas de compétences et de financements institutionnels déjà identifiés, les projets sont de préférence portés par des associations qui s'adressent à tout public (différents types de handicap, mixité avec des personnes valides...), initiatives prenant en compte différents domaines de la vie, actions valorisant les compétences et capacités des personnes handicapées à intervenir dans la vie locale (engagement associatif et citoyen).

Exemple de projets soutenus : association Le Pas qui développe des loisirs sportifs adaptés aux jeunes présentant un handicap mental dans le Vaucluse et ses départements limitrophes.

<https://www.fondationdefrance.org/fr>

Fondation Crédit agricole

La fondation soutient divers projets à ancrage local et œuvre pour la valorisation du patrimoine local. L'action de la fondation porte sur six domaines d'actions principaux : animation locale et sociale, patrimoine artistique et culturel, économie ancienne et vieux métiers, sites naturels et jardins, musées et écomusées, patrimoine bâti.

Les critères examinés lors de la constitution du dossier sont :

- La mobilisation des habitants, de l'association, de la commune... de la communauté humaine qui porte et fera vivre le projet.
- L'intérêt général, l'apport à l'animation culturelle et économique de la région.
- La valeur patrimoniale incontestable du projet, que le site soit classé ou non.
- La pérennité. La Fondation ne subventionne pas de projets éphémères (festival, exposition, édition...)

- La solidité du plan de financement

<https://www.fondation-ca-solidaritedeveloppement.org/>

Fondation groupe ADP

La fondation ADP intervient dans trois domaines : le handicap et la maladie, l'insertion et la formation, la citoyenneté et la lutte contre l'exclusion. Elle ne soutient pas les projets de besoins de fonctionnement, les projets individuels et les projets de sponsoring sportifs.

Les projets présentés doivent avoir un ancrage territorial en lien avec les aéroports : Seine et Marne, Essonne, Seine Saint-Denis, Val de Marne et Val d'Oise.

<https://www.parisaeroport.fr/groupe/rse/fondation>

Fondation France Télévisions

Œuvrant au service de la cohésion sociale et de l'égalité des chances, la Fondation France Télévisions a vocation à soutenir et à produire des projets innovants qui favorisent l'accès à la culture sous toutes ses formes d'expression, l'accès aux pratiques artistiques et aux métiers de l'audiovisuel, pour les jeunes qui en sont éloignés (des enfants aux jeunes de moins de 25 ans, éloignement dû à l'environnement social, économique, géographique, l'hospitalisation, l'incarcération, le handicap physique ou intellectuel,...).

Exemples de projets soutenus par la fondation France Télévisions : "Les ateliers de sculpture" pour enfants handicapés moteurs du Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile du Val de Marne en collaboration avec le Musée Bourdelle, « Les experts Quai Branly » outil pédagogique multimédia autour de la LSF, "Kolibri" la plateforme multimédia développée par l'association L'enfant@l'hôpital qui permet la rencontre de voyageurs avec des enfants handicapés au travers de leurs récits de voyage sur internet (photos, vidéos, interactivité)...

www.fondationfrancetelevisions.fr

Contact : fondation@francetv.fr

Fondation Harmonie Solidarités

La Fondation Harmonie Solidarités intervient dans un domaine qui concerne plusieurs millions de personnes en France : les troubles visuels et auditifs.

Exemples de projets soutenus : pièces de théâtres audiodécrites pour les personnes malvoyantes, adaptation d'un gîte aux personnes déficientes visuelles, spectacles accessibles aux personnes déficientes auditives ...

<http://fondation-harmonie-solidarites.org/>

Fondation Malakoff Mederic Handicap

La fondation est 100% dédiée au handicap essentiellement autour de la santé et de l'emploi.

<http://www.fondationhandicap-malakoffmederic.org/>

Fondation d'entreprise Gecina

Créée en 2008, la Fondation d'entreprise Gecina s'inscrit dans la démarche d'ouverture de la foncière Gecina aux enjeux de la société civile.

Dédiée à la protection de l'environnement et au soutien à toutes formes de handicap, elle propose aux collaborateurs du Groupe de soutenir des projets principalement sur Paris et la région parisienne et de s'impliquer aux côtés de partenaires locaux.

La Fondation d'entreprise Gecina peut apporter un soutien financier, technique et logistique mais aussi son expertise dans le cadre du mécénat de compétences.

Près de 150 collaborateurs de Gecina se sont mobilisés sur des projets de solidarité et de protection de l'environnement.

Exemples de projets soutenus par la Fondation Gecina :

- Réalisation avec l'ONF de deux sentiers accessibles à tous types de handicap (moteur, visuel, auditif, mental) dans les forêts domaniales des Hauts-de-Seine de Meudon et Fausses-Reposses (92).
- Soutien du Centre des Monuments Nationaux pour la création d'une malle multi-sensorielle sur le mouvement artistique des Chinoiseries destinée à tous types de handicap et à tous les publics pour le château de Champs sur Marne (77).
- Création d'un outil de médiation culturelle pour les personnes en situation de handicap visuel pour le Théâtre National de l'Opéra Comique à Paris 2^{ème} : audio-description de nouvelles œuvres lyriques, visites guidées adaptées, maquettes tactiles de découverte du lieu et ses richesses architecturales.

<https://www.gecina.fr/fr/groupe/fondation.html>

Fondation Minolta

La fondation d'entreprise soutient de nombreux projets en lien avec l'accessibilité pour tous : aide aux financements d'équipements types fauteuils roulants et Joëlette, ateliers théâtres...

La fondation finance les associations à but non lucratif. Et les projets doivent spécifiquement être destinés aux personnes en situation de handicap.

Les thèmes sont les suivants : l'accessibilité des personnes en situation de handicap au sport, aux loisirs, à la culture, à l'éducation et au travail.

<https://fondationentreprise-konicaminolta.fr/>

Autres fondations :

- Fondation Orange (<https://www.fondationorange.com/>)
- Fondation Swiss Life (<https://www.swisslife.fr/Fondation>) : partenariat avec La Piscine à Roubaix (Alzheimer)
- Fondation MMA Solidarité (<https://www.mma.fr/a-propos/fondation-mma.html>)
- Fondation Air Liquide (<https://www.fondationairliquide.com/handicap>)
- Fondation pour les monuments historiques (<http://fondationmh.fr/>)

10/Financement solidaire

La finance solidaire, instrument financier de proximité, s'inscrit dans la recherche d'un développement durable du tourisme.

- Ouvrage d'Odit France : *Réussir son projet touristique avec un financement solidaire de proximité* (Collection Guide de savoir-faire n°5, novembre 2005).
- L'Atelier – Centre de ressources régionales de l'économie sociale et solidaire

L'Atelier – Centre de ressources régional de l'économie sociale et solidaire remet chaque année le prix CréaRîf Entreprendre autrement. Il récompense des initiatives régionales d'entrepreneurs de l'économie social et solidaire, notamment au niveau du tourisme solidaire.

Le concours met en valeur la création de services originaux répondant à des besoins sociaux et environnementaux.

En 2010 le prix a par exemple été attribué à Mozaïk Voyages qui propose des vacances et séjours linguistiques adaptés pour les personnes en situation de handicap (www.mozaik-voyages.fr)

Le guide "Entreprendre autrement en Ile-de-France", édition 2009 est consultable en ligne sur le site internet de l'Atelier.

www.atelier-idf.org

11/Guide pratique

L'Etablissement public du parc et de la grande halle de la Villette a édité un guide pratique en 2009, sur le financement de projets culturels pour les acteurs du champ social.

Il présente différentes aides publiques, privées et européennes pour les associations situées en région Ile-de-France.

Lien vers le guide : www.villette.com